



INFORMATIONS

M. et/ou Mme

Parents de

Inscrit au lycée :

en classe de :

Inscrivent leur enfant à Saint Pierre SUP

- Préparations aux [concours et études post-bac](#)

Accessibles en 1ère et/ou en Tle (non accessible en seconde)

3 heures hebdomadaires : mardis de 17h50 à 19h20 et mercredis de 13h à 14h30

Prépa Sciences Po

Prépa Commerce (ACCES, SESAME...)

Accessibles en Tle uniquement

3 heures hebdomadaires : mardis de 17h50 à 19h20 et mercredis de 13h à 14h30

Prépa Ingénieur (concours GEIPI-POLYTECH, Advance, Puissance Alpha...)

Prépa Santé (parcours spécifique accès santé)

- Préparations aux [certifications de langue](#)

Accessibles en 2de, en 1ère et en Tle

2 heures hebdomadaires : mercredis de 14h30 à 16h30 *

Anglais Cambridge First ou Advanced

Espagnol : Cervantes

Allemand : Goethe

Italien : CELI

Chinois : HSK

Anglais : TOEIC (uniquement 1ère et/ou Tle)

Français (orthographe et grammaire) : Voltaire en ligne et en autonomie, cumulable avec les autres prépas suivies

*Possibles adaptations d'horaires en cas de changement de dernière minute dans la disponibilité des formateurs ou l'emploi du temps des classes. Adaptations communiquées avant le début des prépas.

N.B :

L'inscription engage l'élève à suivre la préparation avec assiduité.

Le cumul d'une prépa concours et d'une prépa langue est possible, dans la limite de deux prépas au total.

Les préparations se dérouleront de novembre 2023 à avril 2024.

[Concours blanc pour les prépas santé, commerce, ingénieur et sciences po mercredi 14/02 de 13h à 17h](#)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- 515 euros pour les prépas santé, sciences po, commerce, ingénieur.
- 370 euros pour les certifications en langues étrangères (TOIEC Cambridge Cervantès Goethe Celi HSK)
- 40 euros pour la certification Voltaire.

Les tarifs correspondent au financement des préparations.

[L'inscription et le paiement des examens/concours restent à la charge des familles.](#)

Une fois inscrit, aucun remboursement ne sera possible en cas d'abandon.

Lorsque l'inscription de votre enfant sera validée, vous pourrez vous connecter sur votre compte ECOLE DIRECTE afin de :

- Consulter la bonne prise en compte de l'inscription de votre enfant,
- Régler la formation choisie par Carte Bancaire, en un premier versement de 120 euros au plus tard en novembre 2023, et le reste des versements au plus tard fin janvier 2024. Pour ce faire, il vous suffira de vous rendre sur votre espace famille dans l'onglet « Situation financière », puis « vos porte-monnaies ».

Comment avez-vous connu nos formations ?

Qu'attendez-vous prioritairement de notre formation complémentaire ?

Merci de compléter :

Adresse(s) mail(s) personnelle(s) des parents :

Adresse mail personnelle de l'élève :

Signatures des parents et de l'élève :

A :

Le :